

Rural et urbain, ensemble

Représentativité des communes et aides aux jeunes ont mobilisé toute l'attention des délégués de la CCVS, qui se sont, aussi, attardés sur l'aide au festival de gospel.



Un long débat s'est instauré, mercredi soir, à La Chapelle-Saint-André, où Jany Siméon présidait la réunion de la Communauté de communes du val du Sauzay (CCVS).

Car la réforme des collectivités territoriales conduira à une représentativité différente des communes. La CCVS propose aux communes (qui devront se prononcer avant le 30 juin) une représentativité à trente délégués, Varzy et Entrains en gagnant un, Corvol restant à trois, les autres à deux. Les cas de figure à 18 et 26 délégués n'ont pas semblé satisfaisants.

Le redécoupage cantonal et la proportionnelle aux élections municipales pourraient toutefois changer la donne. Le rural est majoritaire dans la représentativité bien que Varzy, Corvol et Entrains aient le plus de population. Question de « dynamique de territoire », estime le président. Sauf deux abstentions, la CCVS est d'accord pour cette proposition à ses communes.

Dans la foulée, les statuts de la CCVS ont été rafraîchis pour mieux "coller à la réalité", notamment en matière touristique et économique.

Aides aux jeunes. Pour créer un kart électrique, deux étudiants de Menou recevront 1.000 € pour le projet de 10.000 €

De plus, la CCVS reconduit pour 5.100 € son aide au permis de conduire (17 bourses à 300 €) et celle aux diplômés d'animation pour 1.500 € (dix bourses à 150 €).

Associations. Six associations recevront chacune 1.000 € : Jeunesse chapelloise (hôtesse pour Corbelin), Amis du Vieux Varzy (trois concerts), Festival du Sauzay (cycle de concerts, en plus de

la subvention d'équilibre), Crescendo (expositions), Grade (archéologie) et Trail de Marcy (courses à pied et animations sportives).

→ **Mares** Pour travailler avec le Conservatoire des sites naturels bourguignons, la CCVS doit se doter d'une commission adhoc. Appel a été fait aux délégués volontaires.

■ Les comptes sont bons

Loi oblige, les délégués communautaires ont eu à se prononcer sur les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2012. L'unanimité s'est faite autour d'une avalanche de chiffres. Au budget général, l'excédent de 575,233 € est affecté en section d'investissement. Il en est de même pour le budget assainissement, présentant un excédent de 22,514 €, et pour le budget Spanc (assainissement non collectif) avec un excédent de 9462 €. A partir de l'exercice de 2013, le budget compétence économique est intégré au budget général, afin de simplifier la comptabilité et compte tenu des acquisitions de bâtiments, faites et à venir, pour favoriser l'arrivée d'entreprise. Ainsi, pour l'exercice 2012 le résultat définitif cumulé présente un excédent de 590.253 €, de même affectés en section d'investissement. Les votes ont eu lieu sous la direction du vice-président, Lucien Larivé ■

■ FESTIVAL GOSPEL

Une subvention d'équilibre de 4800 € est indispensable, en plus des efforts consentis par les organisateur pour limiter les dépenses de la CCVS est d'accord pour cette aide.

■ EN BREF

Mares. Avant d'aménager certaines mares avec le Conservatoire des sites naturels bourguignons, il faut créer une commission adhoc. Mercredi soir, il n'y a pas eu de candidats. Appel est de nouveau fait pour des volontaires parmi les délégués.

Personnels. Changement de grade et recrutement sont soumis, à dater du 1er avril à un nouveau régime indemnitaire. En outre, un CDI sera crée et un CEA embauché, celui-ci pour pallier aux congés et à la surcharge de travail.

Soutien. La CCVS soutient Michel Paquette, maire d'Entrains-sur-Nohain, dans son action judiciaire intenté à l'encontre d'une association locale ayant fait circuler une carte de voeux estimée diffamatoire.

Croix-Rouge. Lucien Larivé attire l'attention de la CCVS sur la nécessité d'aider la Croix-Rouge du canton à se trouver un nouveau Local. Celui qu'elle partage avec les Restos du Coeur est trop étroit. « Seulement cinq commune du canton lui verse une subvention. » L'aider à trouver un lieu serait déjà un appui important.

(article issu du Journal du Centre du 22 mars 2013) Joël Michel